

## POUR UNE INTERDICTION DES ANIMAUX SAUVAGES DANS LES CIRQUES PAR UN DÉPEUPELEMENT PROGRESSIF

**LES ANIMAUX VIVANT ET NAISSANT  
AUJOURD'HUI EN CAGE  
N'ONT AUCUNE CHANCE DE RETROUVER LA LIBERTÉ.**  
Naître dans un cirque exclut toute réadaptation au milieu naturel.



La SPA réclame :

- La création d'une structure pour héberger les animaux maltraités ou détenus illégalement.
- L'obligation de stériliser les animaux sauvages pour éviter la reproduction et le trafic vers des particuliers.
- L'interdiction d'acquérir de nouveaux animaux, en provenance des zoos.
- La limitation à 60 emplacements par an
- L'obligation de stationner cinq jours consécutifs au même endroit.

**LA JUNGLE URBAINE  
N'EST PAS ADAPTEE  
AUX ANIMAUX SAUVAGES !**

L'Autriche, l'Inde, la Finlande, le Brésil, la Suède, Israël, la Norvège... ont interdit l'utilisation d'animaux sauvages dans les cirques.  
La France suivra-t-elle cet exemple rapidement ?...

Si vous voulez voir des animaux sauvages, les parcs animaliers (dignes de ce nom) offrent des conditions d'accueil en semi-liberté. Les animaux bénéficient en permanence de soigneurs et de vétérinaires spécialisés. Les espèces exotiques ont accès à des locaux chauffés en cas de grand froid, contrairement aux cirques.

**Si vous les aimez vraiment :**

- Évitez les zoos douteux de même que les delphinariums. Les cétacés ont une espérance de vie de courte durée dans leurs bassins qui sont des "cages aquatiques".
- Achetez des DVD animaliers permettant l'accès à des connaissances pédagogiques.
- Optez pour les cirques sans animaux, de plus en plus nombreux, et découvrez leur univers féérique !



COPYRIGHT SPA - AVRIL 2007  
Conception : Studio VanessART.com  
Ne pas jeter sur la voie publique

SOCIÉTÉ  
PROTECTRICE  
DES ANIMAUX

39 Boulevard Berthier  
75847 PARIS Cedex 17

Tél : 01 43 80 40 66  
www.spa.asso.fr

Service Juridique :  
juridique@spa.asso.fr

# Naître et Mourir EN CAGE



## LES ANIMAUX DANS LES CIRQUES

## LES CONDITIONS DE VIE DES ANIMAUX

Les animaux de cirque vivent toute l'année dans des camions-cages qui ne répondent pas à leurs besoins physiologiques. On trouve dans les ménageries toutes les espèces animales sauvages ou domestiques, qui ne sont pas adaptées à une vie de captivité et d'itinérance.



La France compte près de deux cents cirques itinérants du plus petit au plus grand pouvant accueillir jusqu'à 40 fauves pour une seule structure.



En 2004 la direction départementale des services vétérinaires (DDSV) et les services de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) qui assurent le contrôle des établissements détenant des animaux d'espèces non domestiques ont recensé 1.222 animaux sauvages vivant dans les cirques.



## IDÉES RECUES ET RÉALITÉ

**Les animaux nés en captivité ne souffrent pas de vivre en cage !**

**Faux :** Même nés en captivité, ils conservent des besoins fondamentaux innés. Les animaux de cirque naissent, vivent et meurent dans leurs camions. Feriez-vous vivre votre chien dans sa cage de transport toute sa vie ?

Dans les petits comme dans les grands cirques, les animaux développent des troubles du comportement dont la "stéréotypie" : balancement d'un pied sur l'autre pour les éléphants, cents pas dans les cages des fauves, agitation excessive pour les primates etc.

**Lorsqu'ils ne sont pas en tournée, les animaux vivent dans des quartiers d'hiver !**

**Faux :** La quasi totalité des animaux sauvages vivent dans leur camion-cage sans jamais en sortir. S'ils accédaient à une liberté même partielle, le travail de dressage serait compromis et leur dresseur devrait tout reprendre à zéro.

**Des animaux bien nourris sont des animaux bien traités !**

**Faux :** Si les animaux sont de moins en moins faméliques de nos jours, c'est grâce aux actions menées par les associations de protection animale et des particuliers. Ils ne sont pas heureux pour autant et leur santé est fragilisée par le manque d'activité.

**Les animaux ne se reproduiraient pas s'ils n'étaient pas heureux !**

**Faux :** Les animaux naissent avec l'instinct de reproduction et le conservent. Dans les cas où des espèces sauvages mettent bas, elles sont, le plus souvent, dans l'incapacité d'élever leurs petits dans les conditions de détention qui leur sont imposées.

Résultat, les mères se désintéressent de leur progéniture ou vont jusqu'à les tuer.

C'est pour ces raisons que les petits nés dans les cirques sont retirés à leur mère, ce qui permet également de les imprégner le plus tôt possible à des fins de dressage.



## VRAI OU FAUX ?

**Le dressage est fait en douceur et obtenu par la récompense, preuve de l'amour des dresseurs pour leurs animaux !**

**Faux :** C'est encore trop souvent par la contrainte et la peur, que l'animal exécute des numéros. La préparation au dressage des jeunes animaux est la période la plus éprouvante. Avec le temps, les animaux répondent à des ordres après avoir été conditionnés.



**Les animaux vivent plus longtemps dans les cirques que dans la nature !**

**Faux :** Rencontrez-vous de nombreux animaux âgés dans les cirques ? Non, la population des jeunes animaux y est largement plus importante.



L'entretien d'un animal âgé entraîne des frais que les propriétaires de cirque ne peuvent généralement pas assumer, d'où des filières plus ou moins officielles mais lucratives pour écouler et tirer profit des animaux :

- vente aux particuliers
- tir en boîte,
- taxidermie,
- produits de luxe :
  - . peau (descente de lit),
  - . griffes, dents,
  - . défenses, fourrure...